

Programme Rénovations Ontario

Formulaire de demande pour propriétaires

Le financement sera accordé selon la disponibilité des fonds et le principe du premier arrivé, premier servi.

Toute réparation ou modification entamée ou terminée avant l'approbation de la présente demande ne peut être financée au titre de Rénovations Ontario.

1. Renseignements sur le demandeur

Clientèle

Aîné (65 ans et plus)

Personne(s) handicapée(s)

Ménage contenant un aîné

Ménage contenant une ou plusieurs personnes handicapées

Propriétaires

Propriétaire 1
Nom:

Prénom:

Propriétaire 2
Nom:

Prénom:

Propriétaire 3
Nom:

Prénom:

Pièce d'identité avec photo ou certificat de naissance de tous les propriétaires et membres du ménage requis.

Contact secondaire (obligatoire)

Nom

Prénom

Numéro de téléphone domicile

Autre numéro de téléphone

Ces renseignements sont nécessaires au cas où la Ville d'Ottawa ne peut joindre le demandeur pendant que les rénovations ou les modifications sont réalisées et/ou après que celles-ci sont terminées. En fournissant ces renseignements, vous consentez à ce que la Ville joigne cette personne pour discuter des renseignements concernant votre participation à ce programme, y compris vos renseignements personnels, si elle est incapable de vous joindre.

2. Renseignements sur la propriété visée

Adresse de la propriété

Numéro de rue

Nom de rue

Unité / Appartement / Suite

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone domicile

Autre numéro de téléphone

Adresse postale (si différente)

Numéro de rue

Nom de rue

Unité / Appartement / Suite

Ville

Province

Code postal

Une subvention ou un prêt a-t-il déjà servi à financer la rénovation de cette propriété?

Oui Non

Si oui, donnez le nom du programme, la date et la nature des réparations

Nombre total de membres du ménage (y compris les enfants)

Quel type de propriété habitez-vous?

Maison isolée

Maison jumelée

Maison en rangée

Appartement

Maison mobile

Autre

Si maison mobile, indiquez le NIV

Si autre, veuillez préciser

Âge de la propriété (ans)

L'impôt foncier est-il acquitté?

Oui Non

Les paiements hypothécaires sont-ils acquittés?

Oui Non

Les primes d'assurance sont-elles acquittées?

Oui Non

Nombre de chambres

Nombre de personnes habitant la propriété

Selon le plus récent avis d'évaluation foncière, à combien est évaluée la propriété? (Le maximum est de 670 908 \$)

À fournir : Documents attestant l'acquittement des paiements hypothécaires, du bail foncier (maisons mobiles), des primes d'assurance et de l'impôt foncier.

3. Étendue des travaux (réparations domiciliaires)

Réparations domiciliaires : Coût prévu (si connu) \$

Cochez tous les choix qui s'appliquent

Systemes de chauffage

Cheminées

Portes et fenêtres

Fondations

Systeme de ventilation

Toit

Murs

Plancher

Plafond

Systeme électrique

Plomberie

Fosse septique

Puits

Autre

Si autre, indiquez le nom

Expliquez brièvement pourquoi ces réparations sont nécessaires

4. Étendue des travaux (modifications concernant l'accessibilité)

Modifications concernant l'accessibilité : Coût prévu (si connu) \$

Toute modification demandée doit raisonnablement être associée au handicap d'un membre du ménage. Vous devrez peut-être fournir des renseignements médicaux supplémentaires pour justifier votre demande. Une attestation médicale est requise pour la climatisation. Veuillez noter que les soins thérapeutiques, les soins de soutien et l'équipement d'assistance mobile ne sont pas admissibles au financement.

Cochez tous les choix qui s'appliquent:

Rampes

Mains courantes

Lève-fauteuil

Siège élévateur de bain

Ajustement des comptoirs (hauteur)

Avertisseurs d'incendie

Indicateurs de sonnettes

Autre

Si autre, indiquez le nom

Décrivez brièvement les modifications nécessaires

Deux (2) estimations de coûts sont nécessaires après qu'une visite à domicile a été effectuée par un membre du personnel de la Ville d'Ottawa. Il n'est pas nécessaire de soumettre les estimations avec cette demande.

5. Revenu du ménage

Donnez toutes les sources de revenus des propriétaires et des membres du ménage de plus de 18 ans. Le salaire annuel brut englobe tous les revenus avant impôt et autres retenues. Ils peuvent provenir de pensions, de prestation de la CSPAAT, de prestations d'assurance-emploi, d'autres prestations d'assurance, de l'aide sociale, de pensions alimentaires pour enfants ou pour conjoint, de crédits d'impôt pour enfants du gouvernement du Canada, de revenus de placement ou de revenus tirés d'une entreprise.

Membre du ménage	Source de revenus	Salaire annuel brut
Salaire annuel brut total du ménage		

À fournir :

Joindre une copie de l'avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada pour la dernière année d'imposition

Si des revenus ont été déclarés par un adulte à charge âgé de plus de 18 ans, veuillez indiquer son nom. Si la personne à charge est inscrite à temps plein à un établissement d'enseignement, veuillez indiquer le nom de l'école :

6. Biens du ménage

Indiquez tous les biens du ménage, à l'exception des véhicules, des REER, des REEI, des FERR et des REEE. Tout autre placement et tout autre intérêt commercial doivent figurer dans la liste.

Membre du ménage	Type de bien et description	Valeur du bien (\$)

À fournir : Vérification des biens (c'est-à-dire, les liquidités, copie des relevés de placements indiquant le solde actuel du compte, etc.) Veuillez ne pas fournir de relevés de REER, de REEI, de REEE ou de FERR.

7. Conditions

1. Je reconnais et comprends (Nous reconnaissons et comprenons) que les conditions suivantes s'appliquent à la présente demande et à toute subvention ou subvention remboursable sur conditions qui en découle si la demande d'aide financière est approuvée.
2. La Ville d'Ottawa, ses représentants autorisés et ses mandataires peuvent procéder aux investigations nécessaires pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande. La présente demande inclut mon consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes informations personnelles dans le but de déterminer et de vérifier mon admissibilité initiale et continue au programme.
3. Tout travail effectué avant la confirmation écrite de l'approbation de la Ville d'Ottawa n'est pas admissible à l'aide.
4. Le montant de la subvention ou de la subvention remboursable sur conditions est établi en fonction des coûts des réparations ou modifications obligatoires approuvées par la Ville d'Ottawa.
5. Si la demande est approuvée, la totalité de la subvention ou de la subvention remboursable sur conditions doit servir à payer les réparations ou modifications approuvées par la Ville d'Ottawa à la propriété indiquée dans la lettre d'approbation conditionnelle.
6. La subvention ou subvention remboursable sur conditions doit respecter les conditions précisées dans la promesse de prêt et dans tout document lié à la subvention (p. ex., documents hypothécaires, billet à ordre, lettre d'entente, etc.).
7. Si l'une des conditions liées à la subvention ou à la subvention remboursable sur conditions n'est pas respectée ou qu'une fausse déclaration est faite sciemment, la Ville d'Ottawa a le droit d'annuler l'approbation de la demande ou de récupérer les fonds octroyés (et les intérêts qui s'y rattachent).
8. Les réparations doivent être entreprises dans les 120 jours civils suivant l'approbation du projet.
9. Les biens ménagers (à l'exclusion des montants d'un REER, d'un REEI, d'un REEE, d'un FERR, véhicules, etc.) doivent totaliser au maximum 50000 \$.

8. Consentement à la collecte, à la divulgation et à la vérification des renseignements personnels

(à remplir et à signer par chaque membre du ménage âgé de plus de 16 ans)

Je consens à ce que la Ville d'Ottawa recueille et communique mes renseignements personnels, notamment : Nom complet , Composition du ménage, État de santé/conditions, Date de naissance , Revenus et sources de revenus, Renseignements sur le paiement hypothécaire, Statut OT/POSPH, Assurance habitation, Renseignements sur l'impôt foncier

Je comprends que mes renseignements personnels seront recueillis par la Ville d'Ottawa aux fins suivantes :

- administrer le programme Rénovations Ontario;
- déterminer ou vérifier mon admissibilité initiale et continue au programme;
- obligations de remboursement en vertu du programme.

Je consens également à ce que des renseignements personnels, y compris mes renseignements financiers personnels, soient recueillis par la Ville d'Ottawa, un agent de prestation du programme Ontario au travail, le gouvernement de l'Ontario ou toute province ou tout territoire du Canada, le gouvernement du Canada ou toute autre partie, ou divulgués à ces derniers, aux fins susmentionnées.

Je consens à ce que mes renseignements personnels fassent l'objet d'une collecte, d'une divulgation et d'une vérification comme décrit ci-dessus.

Nom du client:

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Témoïn:

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Avis relatif à la collecte de renseignements personnels :

Les renseignements personnels sont recueillis en vertu des articles 10(1) et 10(2) alinéas 5 et 6 de la Loi de 2001 sur les municipalités, L.O. 2001, c. 25. Les renseignements personnels seront utilisés par la Ville aux fins de la bonne administration des divers programmes de logement et de lutte contre l'itinérance et de l'administration des programmes d'aide sociale du gouvernement de l'Ontario.

Les questions concernant ce consentement et la collecte, la divulgation et la vérification des renseignements personnels peuvent être adressées aux Services de logement de la Ville d'Ottawa au 613-580-2424, poste 12300.

9. Déclaration

1. Je confirme (nous confirmons) qu'à ma (notre) connaissance, les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets à tous égards.
2. Je confirme (nous confirmons) être le seul propriétaire (les seuls propriétaires) de la maison située à l'adresse indiquée précédemment.
3. J'autorise (nous autorisons) la Ville d'Ottawa à procéder aux investigations nécessaires pour vérifier mes (nos) revenus, biens, responsabilités et renseignements de solvabilité.
4. Je reconnais (nous reconnaissons) que si ma (notre) demande de financement est acceptée, elle ne s'appliquera pas aux travaux déjà effectués.
5. Je reconnais (nous reconnaissons) que si ma (notre) demande de financement est acceptée, je ne pourrai (nous ne pourrons) présenter de demande pour les réparations effectuées dans le cadre d'aucun programme provincial de remboursement de taxe.
6. J'autorise (nous autorisons) que l'on inspecte ma (notre) propriété au besoin, étant entendu que la Ville d'Ottawa et ses représentants effectuent des inspections à des fins purement administratives et internes et n'offrent aucune garantie de conformité aux codes du bâtiment ou aux normes de construction applicables.
7. Je reconnais (nous reconnaissons) que si je fais (nous faisons) sciemment une fausse déclaration, la Ville d'Ottawa a le droit d'annuler l'approbation et de récupérer tout financement impayé.
8. J'ai (nous avons) lu et compris les conditions énoncées précédemment et j'accepte (nous acceptons) d'être lié (liés) par celles-ci.

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Ces renseignements sont recueillis aux seules fins du programme Rénovations Ontario de la Ville d'Ottawa et seront traités conformément aux dispositions pertinentes de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée. Les renseignements recueillis seront utilisés uniquement aux fins indiquées dans le présent formulaire de demande.

10. Liste de vérification

Élément	Oui	Non	Sans objet
Formulaire de demande rempli avec toutes les signatures requises.			
Pièce d'identité officielle avec photo ou certificat de naissance pour tous les propriétaires et tous les membres du ménage.			
Photocopie de la dernière évaluation de l'impôt foncier.			
Présenter la confirmation que les paiements hypothécaires sont acquittés ou que l'hypothèque a été remboursée en entier.			
Vérification que l'assurance habitation pour la propriété est à jour.			
Avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (cotisation de l'année d'imposition la plus récente)			
Document gouvernemental sur l'invalidité (talon du RPC, talon du POSPH, CSPAAT) et/ou note du médecin stipulant l'invalidité (il n'est pas nécessaire de préciser l'invalidité exacte)			
Confirmation/vérification de toutes les liquidités, c'est-à-dire des relevés de placement à jour, des intérêts commerciaux.			

Envoyez votre formulaire de demande dûment rempli à l'adresse suivante :

Ville d'Ottawa
 Programme Rénovations Ontario
 Services de logement
 100, promenade Constellation, 2e étage Est
 Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide pour remplir votre demande, veuillez communiquer avec nous :

Téléphone 613-580-2424, poste 12300

ou par courriel : renovationsontario@ottawa.ca

Conservez cette page à titre de référence

Étape	Description
1	Soumettre la demande en y joignant tous les documents requis.
2	La ville d'Ottawa examinera la demande. Le ou les propriétaires seront sélectionnés pour déterminer l'admissibilité initiale en fonction des revenus et des biens du ménage, ainsi que d'autres critères de demande.
3	Le personnel de la Ville communiquera avec vous pour programmer une inspection de la maison afin d'évaluer les réparations et les coûts estimés. Un rendez-vous pour l'inspection de la maison ne peut être pris que plusieurs semaines après la présentation de votre demande. Le personnel de la Ville prendra des photos avant et après la fin des réparations ou des modifications.
4	La Ville approuve le projet sous certaines conditions ou le refuse et informe le propriétaire de sa décision.
5	Le propriétaire obtiendra et fournira un minimum de trois (3) estimations des coûts pour les réparations ou les modifications d'accessibilité de la maison. Il est important de demander aux entrepreneurs la garantie qu'ils offrent en ce qui a trait aux travaux, car le programme n'en offre aucune une fois les travaux terminés.
6	La Ville approuve ou rejette le projet de modification en fonction des directives du programme Rénovations Ontario. Le propriétaire et la Ville signent une lettre d'entente qui établit l'étendue des travaux, l'engagement en matière de financement, le calendrier des paiements et le rôle et les responsabilités du propriétaire. Le propriétaire doit signer un billet à ordre et la lettre d'entente puis les envoyer à la Ville.
7	Les réparations doivent être amorcées dans les cent vingt (120) jours suivant l'approbation du projet.
8	Avant de verser tout paiement, la Ville vérifiera que les modifications ont été effectuées. Elle peut faire une visite à domicile pour suivre l'avancement du projet.
9	Les paiements seront versés directement au propriétaire à la réception d'une facture valide et d'un formulaire de demande de paiement. Le propriétaire doit fournir toutes les factures originales à la Ville. Les factures doivent être faites au nom du propriétaire, préciser le nom, l'adresse et le numéro d'entreprise de l'entrepreneur et indiquer le montant total du projet. Il incombe au propriétaire d'assumer les coûts des travaux entrepris avant l'approbation de la Ville, et les coûts qui dépassent le financement maximal fixé.